

Vecteurs, droites et plans

I. Colinéarité de deux vecteurs

Définition :

Deux vecteurs non nuls \vec{u} et \vec{v} sont dits **colinéaires** si, et seulement si, il existe un réel k tel que $\vec{u} = k\vec{v}$.

Propriété :

On considère $\vec{u}(x; y)$ et $\vec{v}(x', y')$ deux vecteurs du plan.

Les vecteurs \vec{u} et \vec{v} sont **colinéaires** si, et seulement si, leurs coordonnées sont proportionnelles.

Autrement dit, ils sont colinéaires si, et seulement si, $xy' - x'y = 0$.

Propriétés :

Trois points du plan A, B et C sont alignés si, et seulement si, \vec{AB} et \vec{AC} sont colinéaires.

II. Equation cartésienne d'une droite

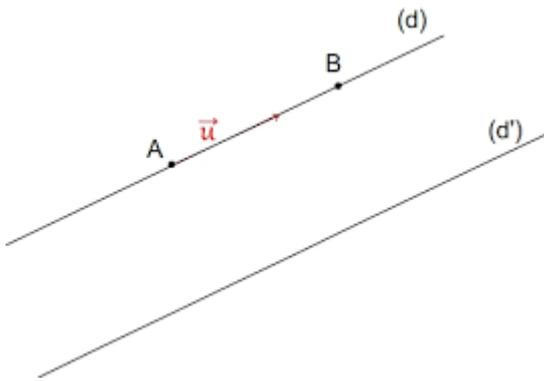
Définition:

Un vecteur \vec{u} non nul est un **vecteur directeur** de la droite (AB) si \vec{u} et \vec{AB} sont colinéaires.

Autrement dit, un vecteur non nul est appelé **vecteur directeur** d'une droite lorsqu'il a la même direction que cette droite.

Propriété :

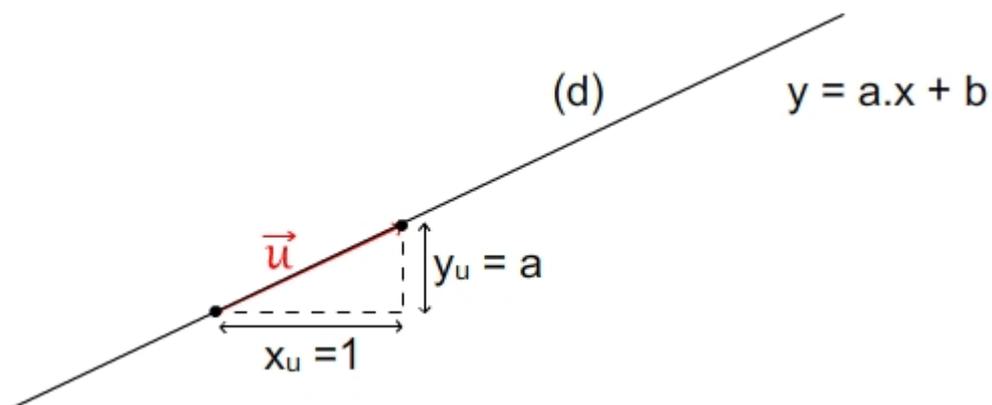
Deux droites du plan sont parallèles si, et seulement si, un vecteur directeur de l'une est colinéaire à un vecteur directeur de l'autre.



Propriété :

Soient a et b deux nombres réels.

Le vecteur $\vec{u}(1, a)$ est un vecteur directeur de la droite d'équation $y=ax+b$.



Propriété :

L'ensemble des points $M(x;y)$ du plan tels que $ax+by+c=0$ avec $(a;b) \neq (0;0)$ est une droite de vecteur directeur $\vec{u}(-b, a)$.

Définition :

Une équation d'une droite d de la forme $ax+by+c=0$ est appelée **équation cartésienne** de la droite d .

III.Décomposition d'un vecteur

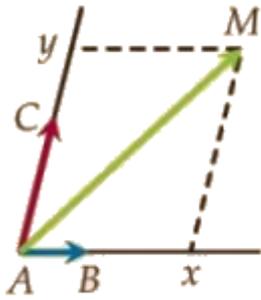
Propriété :

Soient \vec{u} et \vec{v} deux vecteurs du plan non nuls et non colinéaires .Tout vecteur \vec{w} du plan s'écrit de **façon unique** sous la forme $\vec{w} = x\vec{u} + y\vec{v}$ où x et y sont deux nombres réels.

Propriété :

Soient A,B et C trois points non alignés du plan.Pour tout point M du plan, il existe un unique couple de réels $(x;y)$ tels que $\vec{AM} = x\vec{AB} + y\vec{AC}$.

Le triplet (A, \vec{AB}, \vec{AC}) définit un repère du plan.



IV. Norme d'un vecteur

Définition :

Soient A et B deux points du plan.

La norme du vecteur \vec{AB} , notée $\|\vec{AB}\|$, est définie par $\|\vec{AB}\| = AB$.

Soit \vec{u} un vecteur du plan et deux points A et B tels que $\vec{u} = \vec{AB}$.

La **norme** de \vec{u} est alors définie par $\|\vec{u}\| = AB$.

Propriété :

Soit $\vec{u}(x; y)$ dans un repère orthonormé alors $\|\vec{u}\| = \sqrt{x^2 + y^2}$.

Pour tout réel k , $\|k\vec{u}\| = |k| \times \|\vec{u}\|$.